



| | | |
|---|---|--|
| Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants | Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants | Conseillers présents : 70 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 18 Absent(s) excusé(s) : 26 Absent(s) : 7 |
|---|---|--|

Date de convocation : 30 janvier 2024

Vote(s) pour : 88
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 5 février 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-02-05-CM-8 :

Convocation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public "Exploitation du Centre des Congrès de Metz Métropole".

Rapporteur : Monsieur Roger PEULTIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1413-1,
CONSIDERANT le projet de soumettre au vote du Conseil le choix du mode de gestion de l'exploitation du Centre des Congrès de Metz Métropole,
CONSIDERANT que ce service public est actuellement géré par l'intermédiaire d'une délégation de service public sous forme d'affermage à échoir,
CONSIDERANT que la Commission Consultative des Services Publics Locaux est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public, avant que l'organe délibérant ne se prononce sur le principe d'une telle délégation dans les conditions de l'article L. 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE de convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux afin de se prononcer sur le mode de gestion relatif à l'exploitation du Centre des Congrès de Metz Métropole.

Metz, le 6 février 2024

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240205-2024-02-DC8-DE

Numéro de l'acte : 2024-02-DC8
Date de décision : lundi 5 février 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Convocation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public "Exploitation du Centre des Congrès de Metz Métropole"
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 07/02/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240205-2024-02-DC8-DE
Document principal : 99_DE-8.pdf

Historique :

| | | |
|----------------|--------------------------|------------------|
| 07/02/24 15:07 | En cours de création | |
| 07/02/24 15:07 | En préparation | Catherine DELLES |
| 07/02/24 15:28 | Reçu | Catherine DELLES |
| 07/02/24 15:29 | En cours de transmission | |
| 07/02/24 15:30 | Transmis en Préfecture | |
| 07/02/24 15:33 | Accusé de réception reçu | |